

# POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

## PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



## BILAN DES RÉALISATIONS 2021 PLAN D'ACTION 2022



Adopté le 19 avril 2022 par le conseil municipal

Résolution no 0429-04-22

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

## Table des matières

Liste des acronymes.....	2
Portrait de la Ville de Drummondville.....	3
Portrait statistique.....	5
Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2020 et 2021.....	7
Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants.....	8
Bilan des réalisations 2020.....	9
Plan d'action 2021.....	25
Questions ou commentaires.....	38

## Liste des acronymes

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APEHD : Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

AQDR C.-Q. : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Centre-du-Québec

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

DI-TSA : déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme

MADA : Municipalité amie des aînés

MTQ : ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PEA : Petits établissements accessibles

ROPHCQ : Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

SDC : Société de développement commercial

SHQ : Société d'habitation du Québec

SQ : Sûreté du Québec

## Portrait de la ville de Drummondville

Moderne, prospère, animée et à dimension humaine... voici Drummondville!

Au cours de l'année 2021, la population drummondvilloise a augmenté de 1,7 % pour atteindre 80 676 résidents. Cette croissance s'observe depuis de nombreuses années, notamment sur la dernière décennie au cours de laquelle la population s'est accrue de 11 %. Quinzième ville en importance au Québec, Drummondville se place au premier échelon de la région Centre-du-Québec.

### Industrie et commerce

Citée en exemple pour sa vitalité économique, la collectivité drummondvilloise poursuit sa lancée. Au carrefour d'axes routiers majeurs et en plein cœur du Québec densément peuplé, Drummondville représente une place de choix pour brasser des affaires. Pas étonnant qu'une multitude d'entreprises aient pignon sur rue chez nous. Forte de cette position géographique centrale, la Ville s'est récemment dotée d'un centre de foires ultramoderne. Le Centrexpo Cogeco Drummondville compte sur une impressionnante superficie de 12 900 mètres carrés où peuvent être accueillis simultanément des milliers de personnes.

Reflet de son économie prospère et de sa croissance démographique accélérée, Drummondville dispose aujourd'hui d'une offre commerciale vaste et diversifiée. Les établissements sont principalement localisés dans la zone boulevard Saint-Joseph/autoroute Jean-Lesage. À cela s'ajoute un centre-ville charmant et animé où il fait bon se retrouver.

### Sports, loisirs et vie communautaire

Déjà bien pourvue en matière d'infrastructures de sport et de loisir, Drummondville s'est mise au pas de course ces dernières années afin d'atteindre les ligues majeures! Sont maintenant présents sur le territoire : un complexe sportif ultramoderne, deux arénas, deux patinoires réfrigérées, un vaste réseau de pistes cyclables, la promenade Rivia, une piste de vélocross (BMX) et plus de 135 parcs où la pratique d'activités sportives est facilitée par des infrastructures nombreuses et de qualité. Le nouveau Centre sportif Girardin inauguré en septembre 2021 qui offre une glace supplémentaire et un terrain de soccer intérieur.

Drummondville peut également compter sur un réseau de centres communautaires remarquable dans lequel des centaines de personnes s'activent pour proposer une multitude d'activités, tantôt pour s'amuser, tantôt pour apprendre.

## Arts et culture

Élément central dans nos équipements de diffusion de la culture, la Maison des arts Desjardins Drummondville, avec sa salle principale, ses aires multifonctionnelles, sa galerie d'art et sa terrasse, allie raffinement et polyvalence; elle figure dans l'itinéraire de toutes les tournées artistiques d'importance à l'échelle québécoise.

La Bibliothèque publique de Drummondville, avec ses installations modernes et adaptées aux besoins d'une clientèle grandissante, est aussi un incontournable.

Par ailleurs, la ville devient chaque été le rendez-vous des meilleurs « poutiniers », lesquels rivalisent d'imagination pour charmer les papilles des amateurs. Le Festival de la poutine de Drummondville procure une formidable occasion de se rassembler et de casser la croûte au son de performances des têtes d'affiche de la scène musicale. Pour sa part, le Village Québécois d'Antan propose un retour dans ce que fut le Québec au 19e siècle. L'architecture d'époque et les traditions qui s'y expriment rendent le site propice à la tenue de nombreuses activités thématiques, et ce, tout au long de l'année.

Un centre-ville animé par ses spectacles intérieurs ou en plein air, ses lieux d'exposition ainsi que son circuit historique bonifient une offre culturelle déjà spectaculaire!

## Services municipaux et paramunicipaux

Comme l'illustre le contenu du site web, la Ville de Drummondville et ses organisations paramunicipales dispensent des services de qualité au meilleur coût possible. Qu'il s'agisse de services directs aux citoyens (sécurité publique, travaux publics, arts et culture, immigration, sports et loisirs, etc.) ou de services de soutien et de planification, une équipe de gens professionnels et dévoués œuvre au bien-être d'une population toujours croissante et contribue au développement ordonné et harmonieux du territoire.

Forte de tous ces atouts... Drummondville s'inscrit en CAPITALE!

## Portrait statistique

### Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Selon les données récentes de l'EQLAV<sup>1</sup> 2010-2011, à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA<sup>2</sup>, on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

#### Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
<b>15 à 64 ans</b>	<b>6 445</b>	<b>6 970</b>	<b>13 415</b>
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
<b>65 ans et plus</b>	<b>4 205</b>	<b>2 905</b>	<b>7 110</b>
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
<b>Total</b>	<b>10 650</b>	<b>9 875</b>	<b>20 525</b>

#### Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	<b>4 530</b>
Vision	1 690	875	<b>2 565</b>
Parole	530	875	<b>1 405</b>
Mobilité	5 285	3 345	<b>8 630</b>
Agilité	5 630	4 400	<b>10 030</b>
Apprentissage	940	2 110	<b>3 050</b>
Mémoire	2 000	1 415	<b>3 420</b>
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	<b>670</b>
Psychologique	1 875	1 145	<b>3 020</b>
Indéterminée	905	1 085	<b>1 990</b>

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

<sup>1</sup> Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

<sup>2</sup> Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

## Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent, en ordre décroissant, les incapacités suivantes : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans :  
À Drummondville, 27 % des 65 ans et + et 62 % des 85 ans et + sont touchés par des incapacités modérées ou graves. Les principales incapacités chez les 65 ans et + sont, en ordre décroissant : agilité, mobilité, audition, mémoire et vision.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

## Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2021-2022

Noms	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
Carole Léger	Conseillère municipale du district no 4 Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	- Déléguée du conseil municipal à l'accessibilité universelle et au vieillissement de la population - Membre du Comité de gestion des infrastructures et du territoire - Membre du Chantier de travail sur le plan d'action de la Politique d'habitation
Jeanne Beaubien	Coordonnatrice clinique, déficience physique adulte volet spécifique - maintien à domicile, rive-sud, CIUSSSMCQ	Déficiences physique
Myriam Boucher	Éducatrice spécialisée, Association des traumatisés craniocérébraux MCQ	Séquelles subies à la suite d'un traumatisme craniocérébral
Clyde Crevier	Chef de division mobilité, Service des travaux publics	Plan de mobilité durable et le transport actif et collectif Infrastructures (circulation) et sécurité des déplacements Parent d'un enfant en situation de handicap
Danny Lauzière	Directeur, Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond	Parents d'enfants handicapés physiques, intellectuels et sensoriels Intégration des enfants handicapés
Daniel Mailhot (personne handicapée)	Directeur, Association des personnes handicapées Drummond	Membre du comité d'admission de Transport Diligence Président de l'ARLPHCQ Administrateur du comité des usagers des Services de réadaptation en déficience physique du CIUSSS MCQ Membre du conseil d'administration de l'AQDR C.-Q. Administrateur du ROPHCQ Administrateur de la SDC du quartier Saint-Joseph.
Éloïse Tremblay-Beauséjour	Chef des services, Intégration au travail et communautaire-zone sud, DI-TSA, CIUSSSMCQ	Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale Intégration au travail et communautaire
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire	Coordonnatrice des comités de suivi des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) Membre des tables locales : aînés, dépendance, santé mentale adultes, itinérance

## Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

En 2017, des travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle ont été faits en étroite collaboration avec les membres du comité de suivi. Ils ont partagé leur expérience dans les différents domaines qui touchent la qualité de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie ainsi que des jeunes familles.

Nous avons fixé comme objectif de mieux identifier les besoins en lien avec les différents types d'incapacité afin d'offrir un environnement plus accessible à toutes et à tous. Pour y arriver, nous avons tenu une importante rencontre de consultation en mars 2017 où nous avons échangé avec quinze citoyennes et citoyens devant composer au quotidien avec des incapacités motrices, auditives et visuelles, avec des incapacités liées à la parole, à la mémoire, à la déficience intellectuelle, à l'autisme ou encore à certains troubles graves de santé mentale. Les échanges avec ces personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec les cinq intervenants qui les accompagnaient, ont été d'une grande richesse. Ils ont permis non seulement de renouveler notre Politique, mais également de nous guider vers des actions concrètes à mettre en place au cours des prochaines années dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Toutes ces personnes gentiment accepté de nous prêter main-forte et nous ont permis de mieux saisir la réalité quotidienne, sur le terrain, des personnes en situation de handicap.

De plus, chaque année, nous tenons compte des commentaires et suggestions faites par les personnes en situation de handicap et les intervenants qui œuvrent auprès d'eux. Nous n'hésitons pas également à consulter les spécialistes des différents domaines d'activités afin de bien saisir les besoins et de déployer des actions en conséquence. Finalement, nous tenons compte des opportunités et nouvelles réalités observées dans le milieu.



## BILAN DES RÉALISATIONS 2020

### 1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

#### OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Une partie des citoyens et citoyennes visés ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Poursuivre les démarches afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si les ferme-porte (intérieurs) peuvent être ajustés afin de faciliter leur ouverture.</li> <li>- Refaire l'affichage, incluant 2 plans d'ensemble et l'identification des toilettes universellement accessibles, de l'ascenseur et des services.</li> </ul>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Nouvel affichage en cours de réalisation</p> <p>Nouveau Projet : Aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle dans le jardin de l'édifice Francine-Ruest-Jutras (universellement accessible) : demande de subvention au PRIMADA</p>

<p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer vers la bibliothèque.</p>		<p>Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie</p>	<p>Bibliomobile : en continu</p>
<p>1.2 <u>Promenade Rivia :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'accès au sentier reliant la promenade Rivia au nouveau bloc sanitaire intégré en 2020</li> <li>- Prolongement de la promenade Rivia vers le parc des Voltigeurs : assurer un parcours sans obstacles (incluant l'accès au chalet Frédéric Back) et des aires de repos accessibles</li> </ul>	<p>Service loisirs et vie communautaire Service du développement et des relations avec le milieu</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>3 toilettes de la promenade Rivia : : - Village : accessible - Chimique : accessible - Comptoir crème glacée : non accessible Prolongement Rivia : recommandations acheminées pour les pentes (Fédération québécoise de la marche, Commission de la capitale nationale, Kéroul), travaux en cours de réalisation</p>
<p>1.3 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u></p> <p>Évaluer les aménagements possibles permettant d'assurer un parcours sans obstacles : vers les 2 rives, aux quais, au ponton (porte/rampe d'accès)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire Service des travaux publics</p>	<p>Déterminer les actions permettant de rendre les 2 sites et le ponton accessibles en AMM</p>	<p>Premières démarches entamées : évaluation de faisabilité du projet, arrimage possible avec le projet de réaménagement de la descente de bateau du côté de l'aéroport</p>
<p>1.4 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)</p>	<p>Service du développement et des relations avec le milieu Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap</p>	<p>Une assemblée de consultation publique au Centrexpo : accessible universellement, respect des règles sanitaires Élections municipales : 5 bureaux de vote accessibles, vote par la poste, vote en résidences pour personnes en perte d'autonomie 3 modes de consultations MADA : sondage WEB et papier, entrevues téléphoniques Accès aux consultations publiques également inclus dans le plan d'action MADA</p>
<p>1.5 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Centre sportif Girardin universellement accessible pour les spectateurs et les joueurs, incluant</p>

<p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p> <p>Collaborer aux projets en cours de réalisation, au besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre sportif Girardin (accès universel aux lieux et services)</li> <li>- Parc de la Seigneurie (éléments d'accessibilité dans le choix des modules de jeu)</li> </ul> <p>Être à l'affût des activités de la Fondation Bon départ : présenter à nouveau la demande de subvention pour rendre le terrain de baseball du parc Messier universellement accessible.</p>	<p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>		<p>des vestiaires accessibles (glace, terrain multisport, corridors de marche)</p> <p>Parc de la Seigneurie : chalet universellement accessible (2020), accessibilité tenue en compte dans la sélection des modules de jeu, parcours sans obstacles, etc.</p> <p>Fondation Bon départ : soutien aux organismes et association sportives dans le but de remédier aux impacts de la pandémie, abandon du volet infrastructures accessibles actuellement.</p> <p>Nouveaux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de subvention au Fonds en accessibilité du gouvernement fédéral : Projet de stade de baseball accessible universellement pour les spectateurs et les joueurs, incluant un espace spectateurs réservé, une surface de jeu synthétique, un abri des joueurs et des vestiaires accessibles, etc.</li> <li>- Conteneurs culturels (galerie et atelier) : accessibles grâce à une rampe d'accès</li> <li>- Budget participatif : projet de parc inclusif multisensoriel destiné aux enfants en situation de handicap (autisme, trisomie, déficience intellectuelle, handicap moteur), étape de la documentation et de la consultation (intervenants, parents)</li> </ul> <p>Parc Lauzon : évaluation des besoins pour adapter le chalet dans le but de faciliter la participation aux activités de basket adapté (plans et estimés réalisés)</p>
--	---	--	---

<p>1.6 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p> <p>Discuter également des coûts de permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'adaptation des domiciles : la condition de la personne rend obligatoires les travaux d'adaptation</li> <li>- Pour la construction de maisons neuves accessibles : les coûts sont plus élevés, car la construction doit se faire sur un seul étage, la discussion pourrait également aborder le coût des permis et des droits de mutation.</li> </ul> <p>Discuter également du nouveau Guide sur l'accessibilité à l'intérieur des habitations (RBQ) et l'arrimage avec nos règlements</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des inspecteurs.</p> <p>Pistes d'action en regard du coût des permis</p> <p>Intégration des règles du nouveau guide qui prévoit l'accessibilité minimale et l'adaptabilité des logements</p>	<p>Rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme reportée en raison de la pandémie</p> <p>Nouvelle Politique de l'habitation de la Ville de Drummondville lancée en septembre et qui tient compte de l'accessibilité, notamment :</p> <p>Objectif 1.3 : Améliorer l'accessibilité des nouveaux ensembles d'habitation et des nouveaux quartiers.</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir les pratiques inspirantes en matière d'accessibilité universelle des bâtiments résidentiels et des quartiers;</li> <li>• Créer et diffuser des outils de promotion de l'accessibilité résidentielle à l'intention des promoteurs;</li> <li>• Mettre en place des groupes de discussion et des ateliers de design communautaire en accessibilité lors du développement de nouveaux quartiers</li> </ul> <p>Objectif 3.3 : Assurer une offre adéquate de logements adaptés dans le parc existant.</p> <p>Moyen : Poursuivre la participation de la Ville au Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la SHQ, administré par la MRC de Drummond, et en faire la promotion auprès des propriétaires et des locataires.</p>
<p>1.7 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p>	<p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Mise en application des nouvelles</p>	<p>Dessin type de trottoir commenté à la rencontre du comité de suivi de janvier</p>

<p>Commenter le dessin type de trottoir et s'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des problématiques et besoins, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Heriot/Marchand (2 descentes problématiques)</li> <li>- Trottoir face aux locaux de Transport Diligence : à valider</li> </ul>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>directives (dessin type)</p> <p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>	<p>Heriot/Marchand : travaux en planification</p> <p>Trottoir face aux locaux de Transport Diligence : démarche reportée</p>
<p>1.8 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement et suivi</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)</p>	<p>APHD</p> <p>Travaux publics</p> <p>Service de l'urbanisme</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes âgées au niveau de l'accessibilité et intégration des constats dans les actions.</p>	<p>Opération Accessibilité+ en 2021 :</p> <p>1- Total d'évaluations faites: 132 (MRC)</p> <p>2- Enregistré dans le site web avec des photos : 89 (67%)</p> <p><u>Sites d'intérêt touristique, parcs naturels ou urbains</u> : 69 sites (incluant un rapport exhaustif de 12 sites du circuit Parc à parc et du Village québécois d'antan)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissements ou lieux accessibles : 32 (46%)</li> <li>- Établissements ou lieux accessibles avec de restrictions : 19 (28%)</li> <li>- Établissements ou lieux non accessibles : 18 (26%)</li> </ul> <p><u>Restaurants</u> : 63 sites</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissements ou lieux accessibles : 31 (50%)</li> <li>- Établissements ou lieux accessibles avec de restrictions : 13 (20%)</li> <li>- Établissements ou lieux non accessibles : 19 (30%)</li> </ul> <p>APHD : Promotion de l'accessibilité et participation à 23 rencontres du Conseil consultatif d'urbanisme de la Ville de Drummondville (Diana Ramirez)</p>

<p>1.9 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles</u> :</p> <p>Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible ».</p>	<p>APHD</p>	<p>Site mis à jour</p>	<p>Entrées et mises à jour en continu en lien avec l'Opération Accessibilité +</p> <p>La mise à jour a permis d'identifier certains obstacles pour les infrastructures de la Ville</p>
---	-------------	------------------------	--

## 2. CIRCULATION ET TRANSPORT

### OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

### OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements, particulièrement pour les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées</u> :</p>		<p>Sensibilisation de la population et des</p>	<p>En continu</p>

<p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD (commercial).</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire : stationnements Sûreté du Québec</p>	<p>commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>	
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics, chef de division mobilité), en lien avec l'ingénierie et l'urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues)</p> <p>Finaliser la mise aux normes des stationnements municipaux : stationnement Raoul Couture</p> <p>Analyser les améliorations possibles dans le stationnement St-Frédéric</p> <p>Vérifier l'accessibilité des parcomètres du stationnement de la place d'Armes (derrière les bureaux de Deloitte)</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire Travaux publics, division mobilité</p>	<p>Nombre de stationnements répondant aux normes.</p> <p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>	<p>Analyse des projets en continu</p> <p>Mise aux normes du stationnement Raoul Couture : reporté</p> <p>Parcomètre Deloitte : les parcomètres sont accessibles en fauteuil roulant</p> <p>Déneigement : rien à signaler</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p>	<p>Service loisirs et vie communautaire Service des communications</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p>	<p>Campagne courtoise 2021 pour sensibiliser à la bonne conduite</p>

<p>Collaborer à la campagne « Courtoisie» (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM).</p> <p>Ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles)</p> <p>Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel</p>	<p>Travaux publics, circulation routière</p> <p>Service du développement des relations avec le milieu</p>	<p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p> <p>Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables.</p>	<p>sur la voie publique : priorité piétons aux passages piétonniers, cyclistes et distractions sur le réseau routier.</p> <p>Campagnes relayées par la Ville :</p> <p>Campagne de sensibilisation du Comité de sécurité publique de la MRC de Drummond, Vélo Québec, Campagne SAAQ</p> <p>Plan mobilité durable : nouvelles interdictions de virage à droite au feu rouge (21), aménagement de passages pour piétons, installation de feux piétons, cyclistes et sonores (pour les personnes ayant une limitation visuelle, 4 intersections), mesures de réduction de la vitesse</p> <p>Diagnostic et recommandations de Anne Evrard, spécialiste en Orientation et Mobilité au CIUSSMCQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de réaménagement du boul. Lemire, intersections St-Pierre et St-Damase.</li> <li>- Dessin type pour les plaques podotactiles</li> </ul> <p>Nouveau projet :</p> <p>Planification d'une formation destinée aux employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles</p>
---	---	--	---



<p>2.4 « <u>Règles de conduite des AMM</u> » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</p> <p>Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>APHD</p> <p>Résidences pour aînés</p> <p>Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration du comportement des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.</p>	<p>Article de sensibilisation Bulletin municipal de mai 2021</p> <p>Ville (Clyde) et SQ : problématique d'identification des quadriporteurs reconnus comme AMM, en lien avec l'arrivée d'AMM hors-norme (ex. : munis d'une cabine fermée)</p> <p>Table québécoise de sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 types de véhicules sont permis sur les rues et les pistes cyclables, les AMM et les vélos (voir définition du MTQ)</li> <li>- Les autres (ex. : AMM avec cabine, scooters électriques non immatriculés) sont des véhicules jouets et ne peuvent circuler sur la voie publique.</li> </ul> <p>Le défi repose dans l'application par la SQ</p> <p>Un règlement municipal peut également être adopté, mais il faut agir seulement si le danger est bien réel.</p> <p>Distribution du code de circulation des AMM du MTQ par l'APHD aux fournisseurs d'AMM</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun</u> :</p> <p>Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs</li> <li>- Améliorer les surfaces aux points d'embarquement</li> </ul>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centre d'action bénévole</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements</p>	<p>En planification : Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun</p> <p>Mise en place d'un arrêt de taxibus pour desservir le centre Normand-Léveillé sur le chemin Hemming.</p> <p>Installation de 4 abribus accessibles : Centre sportif Girardin (2), Boucherville/Nadeau, Cormier/Janelle</p>

<p>Entretien des liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>Centre d'action bénévole</p>	<p>sécuritaires dans les déplacements.</p> <p>Nombre d'accompagnements réalisés</p>	<p>Aucune situation problématique traitée</p> <p>Traitement d'une demande de chien d'assistance à bord des autobus : refus, car le chien n'avait pas de formation reconnue</p> <p>Poursuite du projet du CAB</p>
<p>2.6 <u>Services de transport adapté</u> :</p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p> <p>Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence.</p>	<p>Service de transport adapté, Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p>	<p>Préoccupation face au projet de développement du transport adapté dans 13 municipalités la MRC : planification d'une rencontre des responsables de la MRC à ce sujet</p> <p>Sylvie Allie siège maintenant comme administratrice</p> <p>Collaboration aux travaux du CIUSSSMCQ : véhicule adapté partagé (le projet ne sera pas réalisé)</p>

### 3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

#### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires</u> :</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p>		<p>Très peu d'événements de rassemblement (pandémie)</p>

<p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Acquérir des passe-fils (ponts) accessibles supplémentaires.</p> <p>Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements sportifs très fréquentés.</p>	<p>Service des loisirs APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires APEHD</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p>	<p>Festival de la poutine : espace spectateur réservé aux personnes handicapées et services accessibles</p> <p>Brochure estivale : identification des plateaux d'activités accessibles à l'aide du pictogramme international d'accessibilité</p> <p>Achat de 20 nouveaux passe-fils accessibles pour un total de 50 disponibles</p> <p>Nouveau projet de balades et de courses partagées destinées aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, grâce à l'utilisation des 10 fauteuils roulants adaptés Kartus : non réalisé à cause de la pandémie</p>
<p><u>3.2 Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 12 organismes offrant des activités</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Informers les mandataires et les organisateurs d'événement sur le <i>Programme d'accompagnement touristique et de loisir</i> et inciter les organisations locales à y adhérer.</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement.</li> <li>- Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services</li> </ul>	<p>Service des loisirs et vie communautaire ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centres communautaires</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p> <p>Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration,</p>	<p>Soutien aux organismes renouvelé</p> <p>Parcours de vélo éducatif : Achat de 2 vélos adaptés accessibles pour les enfants en situation de handicap (4-10 ans et 9 ans et + de marque Trivel), disponibles pour le parcours de vélo éducatif situé à proximité du Centre communautaire Sintra-Saint-Charles, pour les camps de jour et pour les organismes, etc.</p> <p>Programme d'intégration en camp de jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de dépôt des demandes</li> <li>- Travaux du comité d'analyse</li> <li>- Soutien financier aux centres communautaires et au Centre Normand Léveillé</li> </ul> <p>Participation à une formation de l'OPHQ : L'accommodement</p>

scolaire des Chênes, CIUSSS, ARLPHCQ, Centre Normand Léveillé, Ville) - Poursuivre la collaboration au projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence <i>Vers une intégration réussie dans les camps de jour</i> de l'AQLPH. - Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat, particulièrement en contexte de pandémie		concertation, support au besoin	raisonnable en prestation de services-camps de jour de la CDPDJ  Nouveau programme <i>Halloween accessible à tous</i> de Re/Max : affichage des résidences faisant une distribution de friandise dans des lieux extérieurs accessibles aux enfants ayant des incapacités : L'APEHD a fait la distribution de quelques affiches.
---	--	---------------------------------	---

#### 4. COMMUNICATIONS

##### OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

##### OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
4.1 <u>Communications municipales et des partenaires</u> : Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée.	Service des communications	Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.	Diffusion de la Politique en continu : site web et présentoirs (hôtel de ville, bibliothèque)  Diffusion du bilan et du plan d'action annuel via le site web de la

<p>Informer la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours.</p> <p>Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>		<p>Ville et diffusion d'un communiqué de presse</p> <p>Nouveau projet du Service des arts : affiche à colorier « Ma ville inclusive »</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>	<p>Projet de refonte du site internet municipal : guides acheminés au Service des communications</p> <p>Bulletin municipal : rappel des règles d'accessibilité aux écrits, guides acheminés au Service des communications</p>

## 5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

### OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

### OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap :</u></p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé)</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p>	<p>Consultation MADA en lien avec l'AU, éléments relevés (voir plan d'action MADA):</p> <p>Conduite des autobus</p> <p>Comportement des utilisateurs d'AMM</p> <p>Trottoirs accessibles</p>

<p>mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>Identifier les obstacles rencontrés et les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services : nouvelles consultations dans le cadre de la mise jour de la démarche MADA</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p> <p>Voir le point 1.16 : organiser une rencontre entre l'APHD et l'urbanisme.</p>		<p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>	<p>Entretien du réseau piétonnier en hiver          Respect des piétons          Accès universel aux commerces          Logements accessibles          Accessibilité aux plateaux d'activités, parcs et autres lieux publics          Parcours de marche (été/hiver)          Activités physiques adaptées          Service « hors les murs » à la bibliothèque, biblio aidants, livres à gros caractères, livres audios          Information et consultation accessibles          Mesures d'urgence adaptées</p> <p>Participation à 2 formations de l'OPHQ : élaboration d'un plan d'action, décret no 655-2021</p> <p>Formation Vivre en ville : déplacement des piétons âgés pendant l'hiver</p> <p>Participation colloque virtuel du réseau Municipalités accessibles (Espace muni) : parcs inclusifs</p>
---	--	---	---

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

### OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter l'élaboration des activités et tâches</li> <li>- Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux</li> </ul> <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire). Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>En continu</p>

## 7. EMPLOI

### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

### OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p> <p>Appliquer la loi</p> <p>Embaucher un(e) étudiant(e) ayant une incapacité physique (été 2021)</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>	<p>En continu</p> <p>Étudiante en situation de handicap : réalisé</p> <p>Intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap</p>

Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs			intellectuel : information acheminée au Service du capital humain
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin. :</u> Selon les besoins	Service du capital humain Service loisirs et vie communautaire	Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi	Au besoin

## 8. COLLABORATION ET CONCERTATION

### OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

### OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u>	Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle Service loisirs et vie communautaire Membres du comité de suivi de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ	En continu
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.	Service loisirs et vie communautaire Tous les services municipaux	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.	En continu Colloque RMA : Politiques et plans d'action segmentés vs regroupés
8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les</u>	Service de l'approvisionnement	Application de la politique et des critères préconisés,	Lancement de la Politique d'approvisionnement responsable en février 2021



<p><u>plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u></p> <p>Lancer la Politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Drummondville intégrant l'approvisionnement accessible dans le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services</p> <p>Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap</li> <li>- Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.</li> </ul>	<p>Tous les services municipaux</p>	<p>notamment au niveau de la dimension sociale</p>	<p>Application de la Politique en continu</p>
<p>8.4 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire CIUSSSS MCQ APHD APEHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Consultation du CIUSSSSMCQ : achat des vélos adaptés pour les enfants en situation de handicap, projet de parc inclusif, projet de véhicule adapté partagé, feux sonores et plaque podotactiles</p>

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

## PLAN D'ACTION 2022

### 1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

#### OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.
6. Une partie des citoyens et citoyennes visés ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville.
6. Assurer l'accès aux séances du conseil et aux consultations publiques.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Poursuivre les démarches afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si les ouvre-portes automatiques pourraient être améliorés afin d'en assurer la fiabilité.</li> <li>- Refaire l'affichage, incluant 2 plans d'ensemble et l'identification des toilettes universellement accessibles, de l'ascenseur et des services.</li> </ul>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Services accessibles et parcours sans obstacles.</p>

<p>- Faire le suivi du projet d'aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle et accessible dans le jardin de l'édifice.</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer vers la bibliothèque.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>Accessibilité universelle à la zone de détente</p> <p>Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie</p>
<p>1.2 <u>Promenade Rivia :</u></p> <p>- Vérifier les aménagements du comptoir de crème glacée et l'accès aux toilettes adjacentes (grand défi compte tenu de la dénivellation importante)</p> <p>- S'assurer que les 2 toilettes chimiques soient accessibles (début et fin du parcours)</p> <p>- Prolongement de la promenade Rivia vers le parc des Voltigeurs : vérifier les aménagements afin de s'assurer un parcours sans obstacles (incluant l'accès au chalet Frédéric Back) et des aires de repos accessibles</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service du développement et des relations avec le milieu</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>
<p>1.3 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u></p> <p>Évaluer les améliorations permettant d'assurer un parcours sans obstacles : vers les 2 rives, aux quais, au ponton (porte/rampe d'accès)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Identifier s'il est possible de rendre les 2 sites et le ponton accessibles en AMM, malgré les grands défis</p>
<p>1.4 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)</p>	<p>Service du développement et des relations avec le milieu</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap</p>
<p>1.5 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>

<p>Collaborer aux projets en cours de réalisation, au besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre sportif Girardin : Réaliser l'affichage en incluant l'identification des services universellement accessibles</li> <li>- Projet de stade de baseball accessible universellement pour les spectateurs et les joueurs : demande de subvention au Fonds en accessibilité du gouvernement fédéral</li> <li>- Parc de la Seigneurie : vérifier le parcours sans obstacles</li> <li>- Parc Lauzon (basketball accessible) : réaliser les travaux d'aménagement du chalet</li> <li>- Rénovation des toilettes publiques du chalet du parc Woodyatt</li> <li>- Nouveau chalet accessible au parc Bellevue</li> <li>- Rénovation de la rampe d'accès au Centre Marcel Dionne</li> <li>- Rénovation des ateliers municipaux (toilettes, vestiaires, cafétéria)</li> </ul> <p>Être à l'affut des activités de la Fondation Bon départ : présenter à nouveau la demande de subvention pour rendre le terrain de baseball du parc Messier universellement accessible.</p>		
<p>1.6 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville : Diana Ramirez de l'APHD</li> <li>- Politique de l'habitation : suivre les travaux d'élaboration du plan d'action, en lien avec l'accessibilité</li> </ul>	<p>Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des inspecteurs.</p>
<p>1.7 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>Commenter le dessin type de trottoir et s'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des problématiques et besoins, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Heriot/Marchand (2 descentes problématiques)</li> <li>- Trottoir face aux locaux de Transport Diligence : valider le besoin</li> </ul>	<p>Service de l'ingénierie Service des travaux publics</p>	<p>Mise en application des nouvelles directives (dessin type)</p> <p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>
<p>1.8 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement (aménagements, programme PEA) et suivi</p>	<p>APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de</p>

Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)		handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.
1.9 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u> Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible ».	APHD	Site mis à jour

## 2. CIRCULATION ET TRANSPORT

### OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

### OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements et le comportement des usagers de la voie publique, notamment chez les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite
2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u> Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats,	Service loisirs et vie communautaire : stationnements Sûreté du Québec	Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.

<p>émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD (commercial).</p>		
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics (surintendant à la circulation), en lien avec l'ingénierie et l'urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues)</p> <p>Finaliser la mise aux normes des stationnements municipaux (stationnement Raoul Couture)</p> <p>Réaliser les améliorations possibles dans le stationnement St-Frédéric</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservés.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Travaux publics, division mobilité</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la campagne « Courtoisie », (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM).</p> <p>Ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles)</p> <p>Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel</p> <p>Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles (Société logique)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p> <p>Service du développement des relations avec le milieu</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p> <p>Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables.</p>
<p><u>2.4 « Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Amélioration du comportement des utilisateurs AMM.</p>

<p>Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p>	<p>Service des communications APHD Résidences pour âgés Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.</p>
<p><b>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u></b> Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple : - Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs - Améliorer les surfaces aux points d'embarquement Produire un Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale). Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire Centre d'action bénévole CIUSSSS MCQ          Centre d'action bénévole</p>	<p>Améliorations apportées au service. Réalizations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.          Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.          Nombre d'accompagnements réalisés</p>
<p><b>2.6 <u>Services de transport adapté :</u></b> Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité. Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence.</p>	<p>Service de transport adapté, Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p>

### 3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

#### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés.
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
2. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville.

3. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les activités accessibles.
4. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

<b>Cibles 2022</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires :</u></p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements sportifs très fréquentés.</p> <p>Réaliser le projet de balades et de courses partagées destinées aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, grâce à l'utilisation des 10 fauteuils roulants adaptés Kartus. (CIUSSSMCQ, APEHD, Canimex)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APEHD</p> <p>CIUSSSMCQ</p> <p>Canimex</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p>
<p>3.2 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 12 organismes offrant des activités</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Informar les mandataires et les organisateurs d'événement sur le <i>Programme d'accompagnement touristique et de loisir</i> et inciter les organisations locales à y adhérer.</p> <p>Réfléchir à un processus permettant de rendre disponibles, pour les organismes et la population les différents équipements de loisirs</p>	<p>Service des loisirs et vie communautaire</p> <p>ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centres communautaires</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p>



<p>adaptés disponibles dans la communauté, par exemple, les fauteuils sportifs et les vélos adaptés (voir l'initiative de Victoriaville). Si pertinent, utiliser les programmes de subventions pour faire l'acquisition de nouveaux équipements adaptés (ex. : luges de ski de fond et de hockey, joëlette, etc.)</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement.</li> <li>- Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services scolaire des Chênes, CIUSSS, ARLPHCQ, Centre Normand Léveillé, Ville)</li> <li>- Poursuivre la collaboration au projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence <i>Vers une intégration réussie dans les camps de jour</i> de l'AQLPH.</li> <li>- Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat, particulièrement en contexte de pandémie</li> </ul>		<p>Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin</p>
---	--	--

#### 4. COMMUNICATIONS

##### OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.

##### OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u> Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée. Informar la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours. Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1) Diffuser les affiches à colorier « Ma ville inclusive » et le guide : écoles, organismes, etc.</p>	<p>Service des communications Service des loisirs et de la vie communautaire Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. Service des arts et de la culture</p>	<p>Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.</p>

<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p> <p>Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin</p>	<p>Service des communications Services municipaux Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>
--	---	--

## 5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

### OBSTACLES

1. Les plans d'action répondent aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

### OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>Inviter de nouveaux représentants des organismes au comité de suivi:            Association des traumatisés crânio-cérébraux MCQ (Myriam Boucher)            Autisme Centre-du-Québec (Marie-Soleil Latour)            Association éducative et récréative des aveugles MCQ (nouveau point de service à DMV)            Geneviève Roger, planificatrice de projet à l'ingénierie</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p>	<p>Organismes du milieu            Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

### OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » : Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter l'élaboration des activités et tâches</li> <li>- Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux</li> </ul> <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).            Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Service incendie et sécurité civile            Service loisirs et vie communautaire            Tous les services municipaux            CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>
--	--	--

## 7. EMPLOI

### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

### OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p> <p>Appliquer la loi</p> <p>Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>
<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin. :</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>

## 8. COLLABORATION ET CONCERTATION

### OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

### OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u></p>	<p>Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Membres du comité de suivi de la PAU</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ</p>
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u></p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, habitation, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>
<p>8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u></p> <p>Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap</li> <li>- Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.</li> </ul>	<p>Service de l'approvisionnement</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale</p>
<p>8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>

**BUDGET** : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

## QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Sylvie Allie, Agente

Politiques et programmes communautaires

Services des loisirs et de la vie communautaire

819 850-1283

[sallie@drummondville.ca](mailto:sallie@drummondville.ca)